

Communiqué

Réunion de délégué-e-s pour une « coordination suisse de la condition paternelle »

A l'initiative d'un groupe travail, 16 délégué-e-s étaient présent-e-s à la réunion du 18 mars 2005 à Fribourg pour un échange d'expériences, une mise en commun de nos forces et une meilleure coordination de ces dernières. Cette séance de travail avait pour but de concrétiser ensemble des actions futures coordonnées pour plus de résultats concrets au niveau cantonal et national et d'impacts médiatiques

En bref, 8 associations étaient présentes en réunissant plus de 750 membres en Suisse. Il s'agit de l'AJCP, le MCPF, Père pour toujours, le MCPV2, la fondation FREDI, le Réseau Justice/Enfants et l'IGMZ, ce qui représente 5 cantons romands et 1 alémanique. A noter aussi, la représentation de l'organisation faïtière nationale PFS (Parents forever Switzerland).

Présentation des associations

Il est ressorti de cette présentation, une liste non exhaustive des activités suivantes:

- permanences téléphoniques « SOS PAPAS » ;
- permanences d'accueil, secrétariat, établissement de conventions de divorce ;
- formation de conseillers, soutien et conseils aux membres ;
- groupes de paroles réguliers : Club du mardi, papas-contacts et papas-contact-mixtes», « Eva-Nova » (avec la nouvelle partenaire) ;
- accompagnement de papas aux Services de Protection de la Jeunesse ;
- reconnaissance d'utilité publique cantonale ;
- réunion avec le bureau fédéral de l'égalité ;
- appuis ponctuels par des avocats ;
- organisation de manifestations : fête des pères, d'été et de Noël;
- publication de journaux internes et communs (Journal des pères) ;
- publication via plusieurs sites internet ;
- organisation de conférences-débats et de colloques
- sensibilisation à la problématique dans les médias (presse écrite, radios et télévision) ;
- pétitions au niveau cantonal et fédéral (par exemple soutien au postulat Wehrli)
- prises de position et interventions lors de présentations de nouveaux projets de lois cantonales et fédérales, notamment sur la violence conjugale/familiale) ;
- début de reconnaissance de la problématique par certains de nos politiques.

Malgré ces nombreuses actions, il est regrettable de constater qu'après bientôt 30 ans d'activités pour certaines associations et un timide début de reconnaissance de la problématique par certains de nos politiques, que contrairement pour la cause féminine, il n'existe pas de soutien financier de la part des gouvernements et que les actions/revendications paternelles n'ont pu se réaliser que grâce au bénévolat de ses membres. A quand une reconnaissance et un soutien généralisé des politiques à ce vrai problème de société qu'est l'éclatement de la famille ?

Synthèse des problèmes communs

De cette synthèse des réponses à un questionnaire, il en résulte un véritable catalogue d'actions/revendications et qu'une coordination accrue est souhaitée. Sur l'évocation de plus d'une trentaine de problèmes, voici les 11 thèmes évoqués le plus souvent et classés ci-dessous de 1 à 7 selon les points évoqués par chaque association.

1. Législation inadaptée de l'autorité parentale conjointe (postulat Wehrli) ; (10x)
2. Inégalité générale de traitement envers les pères (partis pris et préjugés par la justice et les SPJ ; (8x)
3. Manque de structures d'accueils et reconnaissance des pères comme interlocuteur ; (8x)

4. Non-respect du droit de visite et non application des sanctions prévues par la loi ; (7x)
5. Médiation et dialogue entre parents insuffisants. Conflits trop réglés, voir amplifiés, par les avocats ; (7x)
6. Peu d'intérêts/sanctions pour non respect des intérêts et maltraitance des enfants ; (6x)
7. Peu de reconnaissance des Syndromes d'aliénation parentale et de Stockholm ; (5x)
8. Fausses allégations d'abus sexuels et pas assez de sanctions ; (4x)
9. Manque d'appréciation des professionnels sur le rôle des pères ; (4x)
10. Mentalité désuète et incompétence des juges. Pas de juges/tribunal de la famille ; (4x)
11. Pensions alimentaires inéquitables et déductions fiscales pour enfants majeurs ; (1x)

Les autres points évoqués sont tout aussi importants et ne seront pas négligés.

Travaux de groupe

Du résultat des travaux s'est dégagé les 3 propositions suivantes pour le futur:

- Coordination des associations sans structure faïtière, mais par travail en réseau.
- Mise en place d'un secrétariat central au service des associations, au début pour permettre la centralisation des informations et faciliter l'échange d'information ainsi qu'une recherche de financement pour ce faire.
- Etablissement d'une stratégie commune sur la base du catalogue existant (union sur des actions communes, travail par thème avec groupes et sous groupes, rester simple et concret, capitaliser et construire sur nos compétences existantes).

La suite étant maintenant de savoir comment entreprendre ces actions/revendications, en tenant compte de nos forces, faiblesses et contraintes, le but des prochaines rencontres sera de faire de ce problème de société, un vrai « programme politique ».

Rassemblons nos forces et devenez les futurs délégué-e-s !

Vu l'ampleur de la tâche, nous faisons d'ores et déjà appel à tous les membres intéressés de mettre à disposition du temps et leurs compétences en la matière, pour travailler en groupe et sous-groupes dans le-s thème-s de votre choix. **N'hésitez pas à contacter vos comités !**

Le groupe de travail, le 29 avril 2005 : Pierre Baechler, Raymond Girardin, Patrick Robinson